

# Saxotol-Oel-Decklack Glanz

LDA 0210

(Couche de finition écologique pour le revêtement du bois à l'extérieur et à l'intérieur)



France / Norme AFNOR **Famille I - Classe 2 a**

**But et domaine d'emploi** Saxotol-Oel-Decklack Glanz se compose de matières premières à base d'huile de lin, d'huile de bois de Chine, d'huile de ricin ainsi que de pigments minéraux. Saxotol-Oel-Decklack est exempt de siccatifs au plomb et de pigments plombifères. Le système de couches de peinture se distingue par une très bonne diffusion. Les bois traités avec le système Saxotol-Oel laissent sortir l'humidité et sont ainsi préservés de la pourriture. Contrairement aux émaux à base de résine alkyde, la couche de Saxotol-Oel- ne s'écaille pas après une exposition aux intempéries pendant de longues années. Il n'y a pas besoin de poncer à fond ou de décaper l'ancienne couche de peinture. Un simple lavage à l'eau ammoniacuée suffit, puis elle est prête à recevoir une nouvelle couche. En effet, ces propriétés positives exigent cependant un entretien permanent. Selon la dégradation, ces surfaces peuvent être rafraîchies avec Saxotol-Auffrischöl (huile à rafraîchir).

**Forme à la livraison** Blanc, teintes selon carte ASFL, NCS, NCS-S ou d'après échantillon sur demande.

**Emballage** Seaux de 6 kg net, emballage non repris.

**Stabilité au stockage et résistance au gel** 12 mois dans des emballages d'origine pleins et bien fermés. Eviter de stocker à plus de 30° C. Il faut donc protéger les seaux du rayonnement solaire.

<b>Paramètres physiques</b>	Densité	(g/cm <sup>3</sup> )	=	1,13
	Corps solide	(M-%)	=	95,7
	Couleur		=	blanc

**Consommation** 150 g/m<sup>2</sup> environ.  
Les données sur la consommation ne sont transmises qu'à titre indicatif. Les consommations exactes ne peuvent être calculées qu'après avoir réalisé un échantillon sur le sujettile.

**Dilution** Au Saxotol-Verdüner.

**Couleurs de mise en teintes appropriées** Adjonction de Saxotol-Oelpasten en tubes jusqu'à max. 10%.

**Méthode d'application** Uniquement au pinceau.

**Support** Le sujettile doit être solide et sec, sans résidus de graisse, de poussière ou d'autres impuretés. Ne pas peindre sous le rayonnement direct du soleil.

**Recommandation d'application des couches de peinture** **Anciennes couches de peinture à l'huile**  
- Laver à l'eau ammoniacuée.  
- Poncer  
1x Saxotol-Oel-Vorlack (voir bulletin "Saxotol-Oel-Vorlack")  
1x Saxotol-Oel-Decklack Glanz

### **Bois neuf à l'extérieur et à l'intérieur**

- 1x Saxotol-Oel-Grundierung
- 1x Saxotol-Oel-Vorlack (voir fiche technique "Saxotol-Oel-Vorlack")
- 1x Saxotol-Oel-Decklack Glanz

<b>Application</b>	<p>Pour une mise en peinture au pinceau, il est important <b>d'égaliser, de travailler ou de tirer</b> la couche fraîche, afin d'éviter une application en couche trop épaisse. Pour l'application, un pinceau rond ligaturé serait des plus appropriées.</p> <p><b>En présence de couches épaisses, il y a un risque de formation de (peau de crapaud) frisage de la peinture.</b></p> <p>Avant l'application de toute nouvelle couche de peinture, réalisez un ponçage.</p>
<b>Climat de traitement</b>	A plus de + 5° C et en-dessous de 60% d'humidité relative de l'air. En cas d'humidité trop élevée, la couche devient mate et le séchage est retardé.
<b>Nouvelle couche</b>	Au bout de 3 jours au plus tôt; dépend de la température et de l'humidité de l'air.
<b>Précautions spéciales</b>	Aucune.
<b>Nettoyage des appareils</b>	Au Saxotol-Verdüner, immédiatement après usage.
<b>Identification : ordonnances sur les matières dangereuses</b>	<p><b>Xi irritant</b></p> <p>Contient : Sels de Co-, Ba-, Zn v. Acides gras en Benzène</p> <p><b><u>Phrases R et S:</u></b></p> <p>R 10: Inflammable</p> <p>R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau</p> <p>S 23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols</p> <p>S 37: Porter des gans appropriés</p> <p>S 38: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié</p> <p>S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées</p>
<b>Prescriptions de transport</b>	Aucune. Classe ADR/RID-GGV/E
<b>Valeur limitée CE pour le contenu COV (DecoPaint)</b>	Ce produit est classé sous la catégorie A / d: 400 g/l (2007) / 300 g/l (2010). Ce produit contient 33 g/l COV.
<b>Elimination</b>	Remettre les restes de peinture et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE/ Ordonnance sur le traitement des déchets spéciaux N° 08 01 11
<b>Date d'émission</b>	08.12.2006 / T / J.D.